



MEYLE[®]
Products



Certificat de garantie

Les produits MEYLE se distinguent par leur niveau élevé de précision obtenu grâce à l'application des procédés de fabrication les plus modernes. Nos produits sont conformes aux normes de qualité les plus poussées et nos usines sont certifiées en vertu des normes DIN EN ISO 9001:2000 de première qualité et DIN ISO/TS 16949.

Nous nous portons garants de la qualité explicitement promise et de l'absence de tout défaut selon les possibilités techniques actuelles. Nos produits bénéficient d'une garantie de 24 mois à compter du montage de l'article effectué par le client. Si, toutefois, vous détecteriez un défaut de fabrication ou de matériaux, nous prenons en charge les frais de réparation et, si besoin est, le remplacement du produit MEYLE donnant lieu à réclamation. Toute réclamation doit nous être signalée sous forme écrite dans les 30 jours consécutifs à l'observation de celle-ci. Nous offrons une garantie de 48 mois sur les pièces MEYLE-HD pour que nos clients achètent à partir du 16.09.2008.

Cette garantie ne s'applique pas dans le cas où le produit livré ait été modifié par une personne non autorisée ou par le montage d'une pièce d'origine tierce à l'exception du cas où le défaut en question ne provient pas de la modification effectuée. La garantie ne s'applique pas non plus aux dommages résultant d'un montage non conforme ou d'une utilisation incorrecte. Tous les produits MEYLE doivent être installés par des personnes spécialisées. Les instructions de mise en service du fabricant doivent être respectées.

L'usure normale et les dommages résultant d'une utilisation non conforme sont exclus de la garantie.

Version 2011

Director Quality Assurance
Manfred Wunder